



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°352 du 30 juillet 2025

SOMMAIRE

Spécial Conseil Syndical National

- Relevé de décision du CSN du 24 juin 2025
- SNTRS-CGT Rapport financier 2024



Relevé de décision du CSN du 24 juin 2025

Ordre du jour :

1. Rapport introductif
2. Collectif féministe présentation
3. Restitution de la JE et vote des revendications
4. Validation décharges 2025-2026
5. Présentation de l'ALS
6. Bilan financier
7. Cooptation des nouveaux
8. Dématérialisation des envois des courriers des instances nationales du syndicat (CSN, CE)
9. Si nécessaire, réunion de la CE pour la commission d'appel.

Séance du matin présidée par Guillaume FLEITH et Sylvie THOMASSEAU

1. Rapport introductif par Patrick Boumier

Ce dernier CSN de l'année universitaire paraît au milieu d'annonces et d'attaques mortifères, conséquences « naturelles » de l'escalade guerrière délibérée. Nous ne nous habituerons jamais, car nous n'accepterons jamais l'inacceptable. N'est-ce pas, d'ailleurs, l'une des raisons essentielles de notre engagement à la CGT ? Nous organiser pour combattre ; démêler sans arrêt le vrai du faux, pour mieux nous armer, mieux convaincre autour de nous, et, in fine... être plus efficace dans l'organisation.

A l'heure où j'écris ces lignes, les dockers de Fos sur Mer font bloc pour empêcher le chargement d'armes à destination d'Israël, rejoignant ainsi certains de leurs collègues internationaux, notamment italiens, déjà engagés dans de tels blocages. Les travailleurs suppléent, en quelque sorte, l'acharnement de nos gouvernants à ne rien faire pour empêcher le génocide en cours. Business first ! A notre niveau, nous pourrions demander aux directions de nos organismes de cesser toute collaboration avec les établissements et les entreprises israéliennes qui soutiennent la politique de leur gouvernement. De leur côté, 1300 universitaires israéliens ont osé publier un appel à la fin de la guerre, dans le journal Haaretz, invoquant un « effondrement moral ». Nous devons, plus que jamais, accélérer pour élargir les fronts syndical, politique et associatif pour combattre et contribuer à mettre fin à la barbarie.

Muni.es de leurs œillères internationales, nos ministres se concentrent sur la politique intérieure. Les attaques redoublent de plus belle contre les fonctionnaires qui, tantôt coûtent plusieurs bras de capitalistes, tantôt occupent des fonctions dont on se demande bien à quoi elles peuvent servir... Combattre les doublons est devenu un slogan récurrent ; à croire que les œillères font loucher à Matignon et à l'Elysée. Tout est bon pour récupérer de l'argent sur le dos des plus nombreux, les travailleurs et travailleuses, qu'ils ou elles soient salarié.es ou pas, comme les conducteurs et conductrices de taxi, par exemple. En Essonne, une lettre de la direction du Conseil départemental aux personnes handicapées et aux personnes âgées commence par claironner, en gras, que la révolution tarifaire d'Île-de-France Mobilités est « une très bonne nouvelle pour tous les usagers essonnais ». Quelques paragraphes plus tard, l'objectif avoué de la lettre tombe : « Le Département a été contraint de faire évoluer les tarifs de la carte Améthyste... ». Le forfait annuel toutes zones, pour les personnes handicapées ou âgées, coûtera désormais 300 €, soit une augmentation de 150% par rapport au prix actuel de 120 €. Comme très bonne nouvelle, il y a mieux !

Et à nouveau, les rapports de la Cour des comptes et du Conseil d'orientation des retraites (Cor) tendent des perches biaisées au gouvernement qui s'en saisit pour distiller sa litanie mensongère habituelle. Côté « Sécurité sociale », on

nous ressort un prétendu déficit « hors de contrôle », alors qu'il est minime en pourcentage, et, qui plus est, fabriqué de toutes pièces par l'Etat, en particulier par la non compensation d'une partie des exonérations accordées aux entreprises. Nul doute que de nouvelles mesures de baisse des remboursements ou autres prestations sont dans les tuyaux. Notons que la baisse des indemnités des congés maladie mise en œuvre pour les fonctionnaires au premier mars par le gouvernement, concerne y compris les femmes enceintes. Il n'y a pas de petite économie !

Côté « retraite », le Cor ne prend même plus la peine de feindre son indépendance ni de se prévaloir d'un « diagnostic partagé ». Sur la base de projections toutes aussi réalistes que prévoir une victoire du PSG en 2045 et 2070, le Cor suggère de porter l'âge légal du départ à la retraite à 65.9 ans et 66.5 ans, pour ces deux années respectivement. La CFDT en profite pour ressortir son projet à la carte, arguant du fait que l'âge légal de départ n'est pas un critère pertinent. Les statuts seraient donc un frein à la justice sociale ? D'ailleurs, à en croire certains discours, les jeunes ne souhaiteraient plus être embauchés avec un statut, y compris celui de fonctionnaire. En peu de temps, j'ai entendu cela à plusieurs reprises, notamment au service RH national du CNRS. L'art de transformer la volonté de jeunes personnes désireuses de vivre d'un travail intéressant, effectué dans de bonnes conditions et utile à la société ! Le développement des CDI mieux rémunérés que les postes de fonctionnaires biaise aussi le raisonnement, en particulier pour les recrutés de façon « tardive ». A nous de lutter pour le renforcement nos statuts et de nous battre pour des conditions de travail permettant une recherche sereine et sur des thèmes choisis par les équipes de recherche !

Les élections pour le renouvellement des sections du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) font partie de cette lutte. Un grand merci aux camarades qui présentent leur candidature ! Le Bureau national accompagnera nos élu.es tout au long du mandat, en proposant des réunions avant et après chaque session. L'épisode de l'avenir du Hcéres attend son épilogue. Le chantage du ministre actuel sur la disparition éventuelle du Hcéres doit nous motiver plus que jamais pour défendre et consolider les missions et prérogatives du CoNRS et des autres structures d'évaluation collégiale de nos organismes.

Je ne reviendrai pas sur l'hypocrisie du gouvernement à propos de l'accueil des collègues victimes de l'obscurantisme aux Etats-Unis ; nous avons communiqué sur le sujet. Notre communiqué manque de hauteur, selon le directeur de cabinet adjoint de notre ministre, mais nous n'avons de leçon à recevoir de personne, concernant la collaboration et la solidarité internationales. Je terminerai en remerciant nos deux camarades jeunes qui sont venus au siège de la CGT à Montreuil, le 13 juin, pour la journée nationale dédiée à la jeunesse syndiquée, et organisée dans le cadre des « 130 ans de la CGT ». A tous les jeunes qui hésitent encore à s'engager face à l'ampleur du défi, à toutes celles et ceux qui se demandent ce qu'ils ou elles peuvent faire à leur niveau pour participer à la lutte, je répondrai par une citation de Bobby Sands, un résistant républicain irlandais que Margareth Thatcher a laissé mourir d'une grève de la faim en mai 1981 : « Everyone, Republican or otherwise has their own particular part to play. No part is too great or too small, no one is too old or too young to do something. ».

Chacun, chacune, peut trouver sa place à la CGT, s'il ou elle en partage les valeurs. A nous toutes et tous de débattre autour de nous et de renforcer notre « vieille » organisation !

2. Collectif féministe présentation

Présentation par une partie des membres du Collectif féministe (Naïma, Vanessa, Marie, Patricia) des différents groupes de travail mis en place jusqu'à présent, avec appel à volontaire pour faire partie de ses groupes.

Texte proposé par le Collectif féministe : voté à l'unanimité après rajout et correction proposé lors de la discussion du CSN.

3. Restitution de la JE et vote des revendications

Grille : 19 votants (2 abstentions, 17 pour)

Pas de blocage : unanimité 19 pour

Toute de suite : unanimité pour 18 pour

4. Validation décharges 2025-2026

Vote : unanimité (26 votants)

Séance De l'après-midi présidée par Bruno GUIBERT

5. Présentation de l'ALS

Présentation de l'ALS (Animation des luttes et sécurité), mis en place au niveau de la FERC le 5 décembre 2019 (Aude, camarade de la CGT-Educ 78).

L'objectif de l'ALS est de permettre les actions dans de bonnes conditions, que ce soit de sécurité ou de visibilité. Le ou la responsable d'une équipe est responsable technique, pas politique. Il ou elle doit faire des propositions le cas échéant (s'arrêter, repartir...) ; en cas de problème ou de doute face à une situation, il ou elle doit rendre compte aux responsables de l'événement afin d'avoir des consignes claires.

Il ne s'agit pas d'aller à la bagarre mais de viser une stratégie de désescalade, tout en étant vigilant et en lien avec les responsables.

A la question posée de quoi faire en cas de situation de passage à tabac au sein d'une manif, les éléments de réponse donnés sont :

En référer au responsable ; on ne fait pas le boulot de la police ; étanchéité = > déployer des camarades alentour ; temporiser ;

si un.e camarade est agressé.e, aussi en référer au responsable ; dans tous les cas : on n'y va pas seul-e !

A noter qu'il y a une formation d'équipier-es, organisée par l'URIF (5 jours centre Benoit Frachon).

Si des camarades sont intéressé.es, ils et elles s'adressent à Lorena ou Patrick qui relayeront à la fédé.

6. Rapport financier : vote bilan 2025

Présenté par Habiba Berkoun, trésorière nationale du SNTRS-CGT

Vote bilans et quitus : unanimité (27 votants)

REMERCIEMENTS à nos deux salariées Marie-Christine et Laetitia, les trésorières et trésoriers de section qui ont permis à la Trésorerie d'établir un bilan cette année.

En préambule, j'attire votre attention que cette année, la trésorerie a eu beaucoup de difficulté à récupérer des bilans et justificatifs de certaines sections. Cela nous a retardé pour établir le bilan des sections et le consolidé avec ses documents annexes. Cela devient de plus en plus compliqué d'avoir les documents au point qu'on a été obligé de demander les documents bancaires au Crédit Mutuelle qui gentiment pour cette fois-ci nous les a fournis gracieusement.

Les délégué-e-s ont toutes et tous, dans leur pochette le bilan financier de l'année 2024 : le bilan national, le bilan des sections et le bilan consolidé avec les documents annexes (statistiques et graphiques). Je vous ferais aussi une brève présentation du bilan 2025 dont la validation se fera en 2026.

Commençons par les **RESSOURCES** qui connaissent une progression de 8.52 % de cotisations qui est passé de 164 721.26 € en 2023 à 178 750.44 € en 2024. On a une augmentation de 4.55 % de FNI qui fait qu'on est passé de 1481 adhérents en 2023 à 1517 en 2024. Le nombre d'adhésion évolue depuis la mobilisation de la réforme des retraites. Pour cette année, on a eu 154 adhésions et 77 résiliations. Les motifs de résiliations sont essentiellement les camarades qui quittent leur organisme d'origine (23 camarades en 2024) et les départs en retraites (17 camarades en 2024). On observe une évolution significative d'adhérent-e-s contractuel-le-s, mais aussi une baisse progressive des catégories B et C au profit des catégorie A.

Un petit rappel sur la répartition des cotisations : 10% restent aux sections, et 90% reviennent à la trésorerie nationale. Sur ces 90%, le syndicat reverse les contributions à la Confédération, l'UGICT, l'UFSE, la FERC, et le champ territorial, via Cogetise. Ces reversements représentent près de 49% du montant des cotisations reçues par le syndicat national. Seule la part qui reste au syndicat après les reversements Cogetise apparaît au bilan.

Passons au bilan **consolidé** avec les points importants, on a un excédentaire de 22 237.39 €. On voit apparaître une

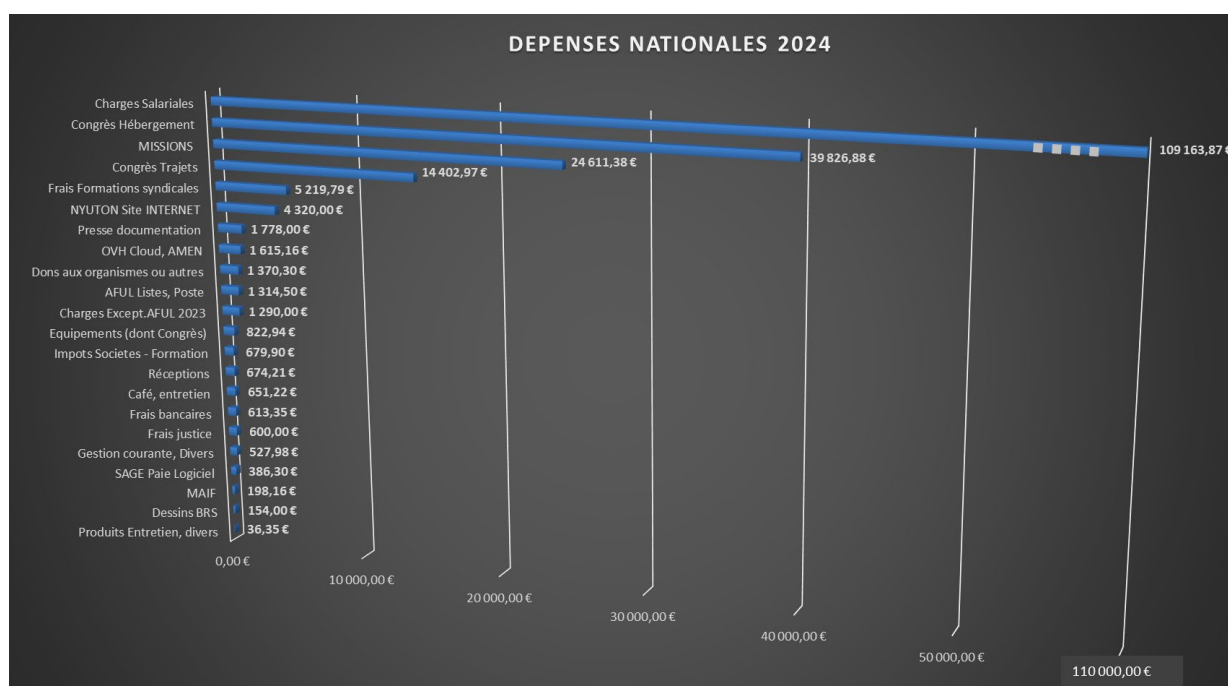
dette importante de 159 366.14 €. La trésorerie a été en difficulté pour verser cette somme à Cogetise car les codes et les taux sur cogitiel et cogetise ne correspondaient pas. Il a fallu beaucoup de temps pour régler le problème et qui fut un travail fastidieux avec les échanges avec Cogetise et Cogitiel via la Ferc. Le versement en totalité n'a pu finir qu'en juin 2025. On est à présent à jour pour cogétise de 2024. Il reste néanmoins des soucis qu'on a rencontré que très récemment avec cogétise qui n'a pas versé le montant de FNI aux territoriales. Nous rencontrons 2 problèmes avec l'UD 25 qui a trop perçu et l'UD31 qui n'a rien perçu.

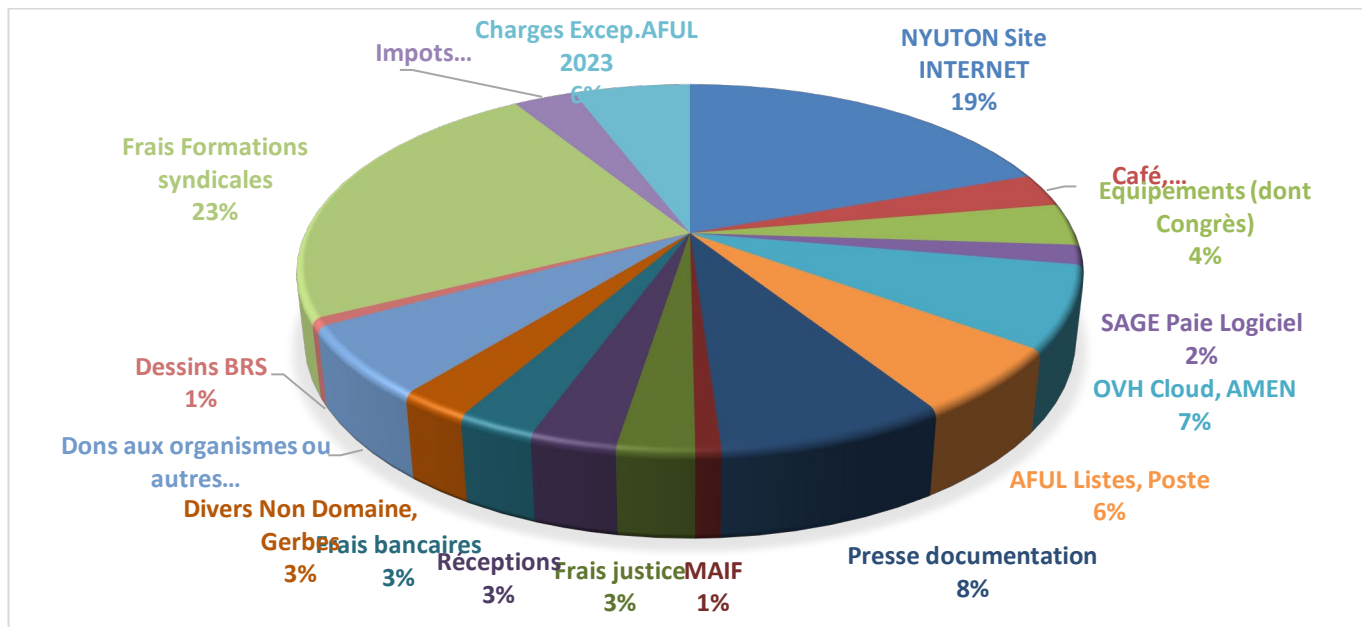
Sur le bilan consolidé, on a produit exceptionnel de 25 527.94 € qui correspond au versement reçu de la FERC au titre de la formation F3SCT et la F4SCT qui est une contribution des organismes nationaux pour la formation spécialisée et qui a été dispensée par Lorena Klein et Eric Leroy afin de former nos représentant-e-s syndicaux-les qui siègent dans ces instances.

Passons aux **DEPENSES**. Vous pouvez voir les camemberts qui feront plaisir à certaines ou certains d'entre vous.

Pour le National, les dépenses importantes restent **les charges salariales** (salaires et charges sociales de nos deux salariées) qui correspondent à 52 % des charges totales et 50 % des cotisations. Au CSN de juin 2024, le conseil a abordé le sujet sur la carrière de nos salariées qui a permis d'accélérer et permettre à nos deux salariées de bénéficier d'un changement de corps au 1er juin 2024. Le contrat de travail actuel de nos deux salariées n'est pas adapté car dépassé. Il est important que la commission du personnel se réunisse afin de réfléchir et adapter leur contrat à la grille des contractuel-le-s. La commission est constituée et devra se réunira dès cet automne.

Dépenses du National (hors missions – salaires - congrès)

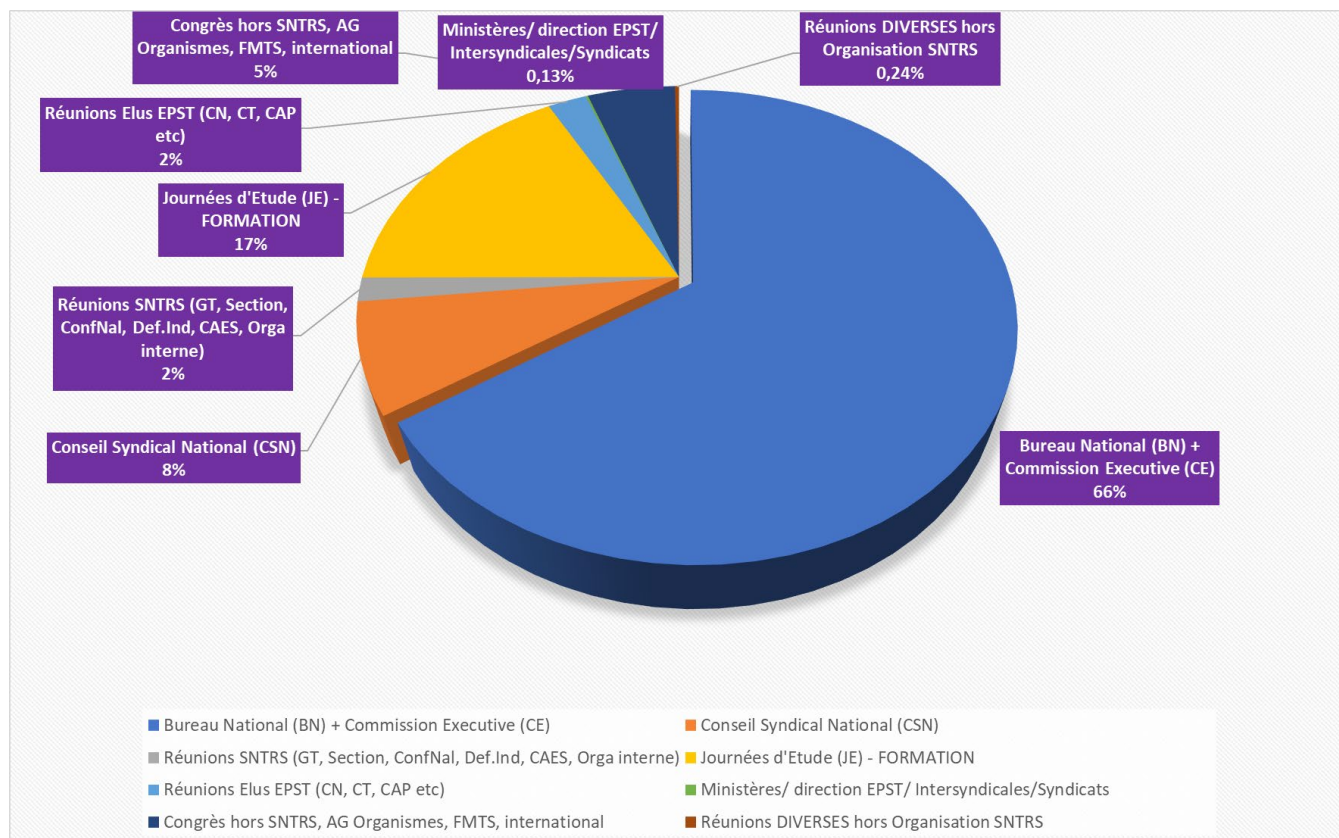




On a aussi le **bilan de notre 31^e Congrès** qui représente une part importante des charges soit 26 % des charges totales. La contribution de la part des sections est de 38 304 €. Toutes les sections ont versé leur part sauf la section Alpes qui en accord avec la trésorerie a pris en charge les frais de transport et l'IRD a bénéficié de 50 % de la solidarité afin de ne pas les mettre en difficulté. Le congrès à Dunkerque a eu un total de dépenses de 54 750.24 € qui est en dessous du prévisionnel qui devait avoir lieu à Centre Benoit Frachon.

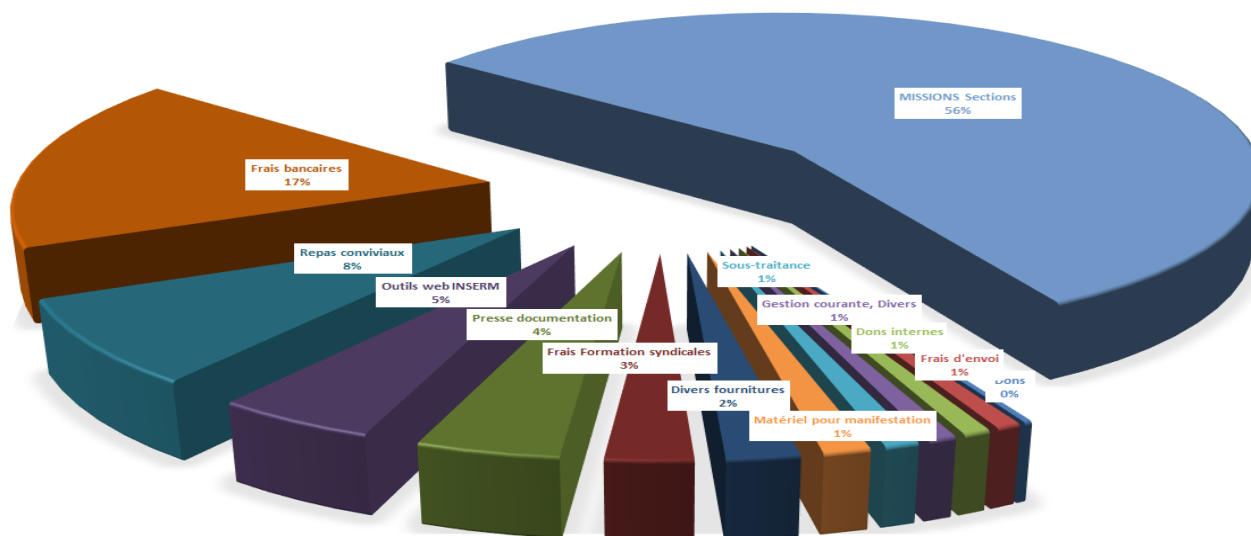
On a aussi une part importante concernant les missions qui représentent 12% des charges totales.

2024 – Dépenses Missions



Ensuite, **le bilan des sections** pour cette année a un déficit de 18 763.37 € qui est normal, et dû à l'année du congrès.

2024 – Dépenses Sections



Enfin les crédits sociaux CNRS : J'en viens à faire un point rapide sur l'utilisation de la subvention CNRS qui s'élève à 34 198,48 €. Cette subvention a servi à régler la location du duplicopieur pour 14 036 €, de copies couleurs hors contrat et agrafes de 2 722,88 € ; des frais de routage de 4 101,00 € et de poste du BRS pour 2 804,92 €, le papier et les fournitures de bureau pour 5 653,37 €, l'achat de matériel informatique d'un montant total de 1 076,39 € qui sont des renouvellements de licences, ajout de mémoire d'ordinateur, éventuellement d'achat d'ordinateur portable. A savoir que l'achat de l'équipement informatique fait l'objet de l'accord de la direction du CNRS.

Pour conclure, la trésorerie rencontre depuis quelques années et de plus en plus des problèmes techniques liés à l'évolution technique de la banque Crédit mutuel notamment la dématérialisation et les bugs afférents. La prestation que le syndicat utilise est un service standard et l'évolution de la structure de nos comptes ne permet plus de gérer correctement les pouvoirs des mandataires des secrétaires ou trésorier-e-s de section pour que les sections puissent avoir le choix d'avoir les relevés manuels ou dématérialisés. Ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Le syndicat devra passer par un service professionnel c'est-à-dire un contrat professionnel pour avoir un service plus complet et qui est plus onéreux. Nous avons rencontré avec la Co-secrétaire, le conseiller de la banque en mars dernier. Par ailleurs, le syndicat devra très prochainement solliciter une demande d'audit par un commissaire aux comptes concernant nos comptes qui comme vous le voyiez dans le compte de résultat consolidé les produits d'exploitation + les produits financiers, le montant dépasse les 230 000 €.

D'autre part, il faut d'ores et déjà envisager un contrat pour le remplacement de Marie-Christine qui partira à la retraite au prochain congrès. Un recrutement par un contrat en alternance serait un atout pour former la personne en comptabilité.

De plus, le BN et la CE ont acté le recrutement de Sabine pour pallier l'absence de Laetitia et un recrutement d'un étudiant pour le site web. Ces dépenses n'ont pas été estimées parce qu'il est difficile de les quantifier sans des informations indispensables (fiche de poste, nombre d'heures...). Sans compter que cela va générer une charge de travail supplémentaire à la trésorerie (établissement de contrat, fiche de paie, DSN...). Après discussion avec la CFC, il s'avère que cela va générer un coût supplémentaire pour le syndicat et on est dans l'obligation à la CE prochaine de proposer un budget prévisionnel rectificatif.

Pour finir un bilan positif consolidé excédentaire de 22 237.39 € en diminution avec les années précédentes ce qui annonce une réelle activité du syndicat. Il y a une nette progression de cotisation qui se poursuit en 2025 avec à ce jour 1528 adhérents dans notre base. Depuis cette année, on comptabilise 72 adhésions et 37 résiliations.

Je vous remercie de votre attention chères et chers camarades.

7. Cooptation des nouveaux

Validation des nouveaux élus à la CE à l'unanimité (26 votants) :

- Denis COPPEL (Alpes)
- Jean-Baptiste MAISTRE (Villejuif)

8. Dématérialisation des envois des courriers des instances nationales du syndicat (CSN, CE)

Vote à l'unanimité (25 votants)

9. Si nécessaire, réunion de la CE pour la commission d'appel.